

MASTER 1^{ère} année

Mention Droit privé et droit public

Parcours Droit Public - Conseil et contentieux

I - Maquette des enseignements

SEMESTRE 1 (S7)

UE7-1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (96H - Coefficient 4)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR. EUROPEEN
CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL	30H	18H	1	S1 = CC + Ecrit 3H S2 = CC + Ecrit 3H	7
DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE	30H	18H	1	S1 = CC + ET S2 = CC + Ecrit 3H	7

UE7-2 - ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (30H - Coefficient 2)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR. EUROPEEN
<i>Une matière au choix :</i>					
DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALES	30H		1	S1 = Oral S2 = Oral	4
POLITIQUES PUBLIQUES	30H		1	S1 = Oral S2 = Oral	4

UE7-3 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION (78H - Coefficient 3)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR. EUROPEEN
PRATIQUE JURIDIQUE OU MEMOIRE* OU IPAC [#]	---	18H	1	S1 = CC S2 = Oral	3
DROIT DES ETRANGERS	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3
CONTENTIEUX DE L'UNION EUROPEENNE	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3

UE7-4 - LANGUES VIVANTES ETRANGERES (24H - Coefficient 1)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR. EUROPEEN
LANGUE VIVANTE	---	24H	1	S1 = CC S2 = Oral	3

*Les étudiants peuvent choisir de rédiger un mémoire au lieu de participer à l'enseignement « Pratique juridique » des S7 et S8. Ce mémoire compte pour 3 ECTS au S7 (soutenance intermédiaire) et pour 3 ECTS au S8 (soutenance finale).

[#] Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire à la préparation aux concours (IPAC).

SEMESTRE 2 (S8)

UE8-1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (96H - Coefficient 4)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	30H	18H	1	S1 = CC + Ecrit 3H S2 = CC + Ecrit 3H	7
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	30H	18H	1	S1 = CC + Ecrit 3H S2 = CC + Ecrit 3H	7

UE8-2 - ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (30H - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE PUBLIQUES	20H	10H	1	S1 = CC + Ecrit S2 = Oral	4

UE8-3 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION (78H - Coefficient 3)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
PRATIQUE JURIDIQUE OU MEMOIRE* OU STAGE ^Y OU IPAC [#]	---	18H	1	S1 = CC S2 = Oral	3
DROIT DE L'URBANISME	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3
DROIT EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3

UE8-4 - LANGUES VIVANTES ETRANGERES (24H - Coefficient 1)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
LANGUE VIVANTE	---	24H	1	S1 = CC S2 = Oral	3

UE8-5 - INSERTION PROFESSIONNELLE (10H)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	---	10H	---	Non sanctionné	---

*Les étudiants peuvent choisir de rédiger un mémoire au lieu de participer à l'enseignement « Pratique juridique » des S7 et S8. Ce mémoire compte pour 3 ECTS au S7 (soutenance intermédiaire) et pour 3 ECTS au S8 (soutenance finale).

^Y Les étudiants ont la possibilité de faire un stage au S8 au lieu de l'enseignement « Pratique juridique » du S8. Ce stage fait l'objet d'un rapport noté sur 3 ECTS (session unique). Le choix du stage au S8 implique obligatoirement de suivre l'enseignement « Pratique juridique » au S7.

[#] Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire à la préparation aux concours (IPAC).

II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
7-1	CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL	Contrôle de constitutionnalité et protection des droits et libertés ; procédures contentieuses (QPC et contrôle a priori). Jurisprudences constitutionnelles française et comparée.
7-1	DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Sources du droit de la commande publique (droit européen et droit national) - Choix des procédures de passation - Concrétisation formelle d'un marché public - La notion de partenariat public / privé et les contrats complexes : les contrats de partenariat, les autorisations d'occupation temporaire du domaine des personnes publiques, le bail emphytéotique administratif et les montages complexes autorisés - Contentieux - Responsabilité contractuelle et extracontractuelle.
7-2	DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALES	Sources du droit de l'aide et de l'action sociales (droit international, européen et constitutionnel) et protection des droits sociaux – Acteurs de l'aide sociale : politiques nationales de lutte contre l'exclusion et décentralisation de l'aide sociale – Services publics locaux et actions sociales – Etude de quelques prestations: RSA, droit au logement opposable, couverture maladie universelle
7-2	POLITIQUES PUBLIQUES	Emergence et évolution de l'Etat moderne – Séquences et acteurs de l'élaboration des politiques publiques – Les différentes approches : systémique, néo-institutionnelles et cognitivistes – Les changements actuels de l'action publique – Influence des nouveaux acteurs sociaux (démocratie participative, gouvernement par contrat et en partenariat) – Influence de l'Union Européenne.
7-3	PRATIQUE JURIDIQUE	Etude de dossiers, participation à des concours étudiants internationaux et nationaux.
7-3	MEMOIRE	Le mémoire fait l'objet d'un rapport intermédiaire sur l'avancée des recherches : construction de l'objet de recherche, problématique et identification des axes de recherches.
7-3	IPAC	Préparation aux concours administratifs. Voir site internet de l'IPAC.
7-3	DROIT DES ETRANGERS	Entrée et séjour des étrangers en France – droit d'asile – contentieux interne et européen des étrangers
7-3	CONTENTIEUX DE L'UNION EUROPEENNE	Le système juridictionnel de l'Union européenne – La coopération juridictionnelle – Le contentieux de l'annulation – Le contentieux de la déclaration – Les actions en réparation.
7-4	LANGUE VIVANTE	Anglais – Espagnol - Allemand
8-1	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	Sources internationales et nationales - Définition et évolution des conceptions (de l'interventionnisme à la régulation économique) – Fondements du droit public économique (sources et principes) et droit du service public – Les acteurs (les entreprises publiques : création, transformation, gestion) – Les actions (concurrence, aides publiques) - Contentieux économique public.
8-1	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	L'ordre juridictionnel administratif - Les types de recours - La recevabilité des recours - Les pouvoirs du juge notamment pour garantir la correcte exécution de ses décisions par l'Administration – Les procédures d'urgence applicables devant le juge administratif.
8-2	GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE PUBLIQUES	Le cadre général de la gestion publique ; La séparation ordonnateur comptable ; L'élaboration du budget ; L'équilibre budgétaire ; L'exécution budgétaire (cadre comptable ; Processus de réalisation des dépenses et des recettes ; La détermination du résultat ; Les documents budgétaires d'exécution) ; Les contrôles externes du budget et de la gestion
8-3	PRATIQUE JURIDIQUE	Etude de dossiers, participation à des concours étudiants internationaux et nationaux.
8-3	MEMOIRE	Le mémoire, suivi par un enseignant-chercheur, constitue un premier exercice de réflexion personnelle sur une question juridique choisie par l'étudiant en accord avec son directeur de mémoire.
8-3	STAGE	Stage d'insertion en milieu professionnelle choisi par l'étudiant en accord avec la directrice du Master.
8-3	IPAC	Préparation aux concours administratifs. Voir site internet de l'IPAC.
8-4	LANGUE VIVANTE	Anglais – Espagnol - Allemand
8-5	PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	